

Au nom de la morale!

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier**

Band (Jahr): - **(1930)**

Heft 2

PDF erstellt am: **08.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-732410>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Film scolaire

Lundi 13 octobre, un peu après 17 heures, à l'issue de sa matinée, l'Apollo ouvrait ses portes à un petit nombre d'invités venus pour voir une démonstration de cinéma éducatif, autrement dit une séance du type de celles que l'on se propose d'offrir le jeudi à la jeunesse des écoles.

C'est M. A. Porchet, cinéaste connu à Genève où il fait depuis plusieurs années des films documentaires, après avoir tourné longtemps en Amérique, qui prend en main cette initiative. Mais il a tenu à se mettre sous la responsabilité du corps enseignant et c'est M. Duvillard qui, en une causerie préalable, voulut bien expliquer tout l'intérêt de l'entreprise.

Personne ne met en doute, d'ailleurs, la valeur du cinéma au point de vue scolaire. C'est le plus puissant moyen d'instruire en amusant, rêve de tous les éducateurs et de tous les parents.

Il y aura de belles heures pour les écoliers devant de tels spectacles, ceux du règne végétal, ou du règne animal plein de bêtes singulières.

M. Porchet a acquis 24 films, édités par la « Victoria », société anglaise, de la série dite « Les Secrets de la Nature ». Il se propose aussi d'en tourner lui-même douze par an, qui seront des films suisses, pour le grand but de l'instruction par l'image. Et il demande à tous ceux que la question intéresse de l'aider de leurs suggestions, de lui fournir des idées, des sujets, voir des scénarios. La matière est inépuisable : nature, travail humain, industrie, métiers, etc.

M. Porchet ne s'en tiendra paraît-il pas là, puisque, prochainement dit-on, il organisera de semblables séances pour les écoliers de Lausanne et d'autres localités de la Suisse romande.

De plus, le « Cinéma du Jeudi », à la Salle Centrale, qui, depuis bientôt dix ans, fait la joie des enfants et des parents, a rouvert ses portes le 23 octobre. Le programme des séances de la saison 1930-1931 vient de paraître : on verra défiler sur l'écran de la Salle Centrale de nombreux films intéressants et divertissants : « Le film genevois de la circulation », « Les Aventures de l'Abbeille Maya », « Les Ailes Suisses », « Au Pays du Lion d'Argent », « Les Merveilles des Fleurs », etc.



Alice White

dont la plastique est très remarquée

Notre „mea-culpa“ !

On nous écrit :

Monsieur,

Nous remarquons que vous indiquez dans la liste des installations sonores effectuées en Suisse, la marque Fortivox comme étant de source hollandaise.

Nous pensons qu'il s'agit d'une erreur puisque la marque Fortivox est notre propre marque suisse et que les amplificateurs du Cinéma Palace, à Lucerne, sont entièrement fabriqués à Ste-Croix.

Nous vous prions de bien vouloir rectifier vos lignes précédentes et dans cette attente, nous vous présentons, Monsieur, nos salutations distinguées.

LASSUEUR & Cie.

Monsieur,

Nous lisons dans votre dernier numéro que vous indiquez notre installation sonore comme installation Nalpas, à Paris.

Nous devons rectifier la chose dans ce sens que nous avons eu, au début, des synchronisateurs à disques Nalpas, mais qu'ils ne nous ont pas donné satisfaction. Nous avons chargé la maison Lassueur & Co, à Ste-Croix, de faire une nouvelle installation complète à cellules et à disques. Cette installation est terminée depuis environ un mois et nous donne entière satisfaction.

En vous priant de bien vouloir rectifier la chose, nous vous présentons, Monsieur le rédacteur, nos salutations empressées.

Bel-Air S. A., Yverdon

Un Administrateur : C. DECOPPET.

Au nom de la Morale !

Ainsi que nous le disions dans notre dernier numéro, la censure valaisanne a interdit le passage à Sion de « La Nuit est à Nous ».

C'est un comble !

Et, devant cet « excès de zèle moralisateur », dont seul le Cinéma est frappé, on reste pantelant !

Où veut-on en venir ?

Le sort de nos cinémas doit-il continuer, dans certains cantons, à dépendre d'une institution qui s'avère chaque jour plus « incohérente » et incapable de discerner la stupidité avec laquelle elle interprète son rôle ?

On veut sauvegarder la morale ??

Soit !

Alors, il faut « épurer » la littérature des immondices qu'on laisse entre les mains de nos enfants...

Alors il faut « épurer » la rue de ses abjectes comédies...

Alors, il faut épurer le théâtre d'une vaste catégorie de spectacles écœurants...

Alors, seulement, on pourra rechercher, parmi les films, ceux qui sont dangereux !

IL N'Y EN A PAS BEAUCOUP !

Mais, que cette tâche soit confiée à des gens sains d'esprit... d'un esprit qui ne soit pas « borné » !

Il nous semble que c'est le contraire qui se produit !

Les « censeurs », dans le cas qui nous occupe, ne doivent avoir qu'une idée bien approximative de ce qu'on appelle le « bon sens » et la « logique ».

« The right man in the right place » !!!

Hâtons-nous d'en rire... pour ne pas être obligés d'en pleurer !

C'est dur, en 1930...

L'ABONNEMENT

à
l'Effort Cinégraphique
Suisse

ne coûte que

5 fr.
par an.